

Image not found or type unknown



Annulation commande cuisine

Par **Nico JA**, le **21/10/2017** à **14:15**

Bonjour,

Le cuisiniste a qui nous avons versé 1200€ d'acompte pour un devis précis nous as informé qu'il arrêtai de travailler avec le fabricant des meubles dont notre devis fait le détail. Il nous as proposé de remplacer les matériaux par d'autres d'un autre fabricant , mais cela ne nous intéresse pas . Nous souhaiterions annuler la commande et récupérer notre acompte , sommes nous dans notre droit ?

Merci de Votre lecture:)